

Sommaire

Etat Civil / Ligny sur les réseaux	page 2
Informations diverses	page 3
On vous aide !	page 4
Association d'aide à domicile	page 5
Conseil Municipal	pages 6 et 7
Projets et Travaux	page 8 et 9
Communauté de communes	page 10
A votre service	page 11
De nouvelles entreprises	page 12
Du côté de chez Gaston	page 13
La page des écoles	page 14
Le cahier des Assoc'	pages 15 et 17
Promenons-nous...	page 18
Histoire locale	page 19
Calendrier de collecte des déchets	page 20

Horaires du secrétariat de mairie

A compter du 1^{er} mars, le secrétariat de mairie sera ouvert au public tous les matins dès 10 heures.

Horaires

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h
sauf le lundi après-midi et le jeudi après-midi

Le mot du Maire

C'est dans un contexte toujours difficile que l'année a commencé. Les nécessaires mesures sanitaires sont pesantes pour tous et particulièrement pour les personnes âgées vulnérables.

Toutefois cette épidémie et ses conséquences ne sont pas la seule actualité de notre commune. La vie municipale continue, les travaux programmés se réalisent et nous accueillons même de nouvelles entreprises.

A noter également du changement dans la gestion de nos déchets. Les emballages seront désormais collectés au porte-à-porte. Tous les détails page 10.

Les associations, elles, attendront encore un peu pour reprendre leurs activités mais elles sont toujours joignables.

C'est un message d'espoir que je vous transmets, en vous souhaitant la meilleure année 2021 possible.

Soyons prudents et patients, car après la pluie viendra le beau temps.

Votre Maire, Chantal ROYER

Déneigement du samedi 16 janvier



Retrouvez ce bulletin ainsi que de nombreuses informations sur le site internet de la commune : <https://www.mairie-ligny-le-chatel-89.fr/>

Ouverture du secrétariat de mairie :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h sauf le lundi après-midi et le jeudi après-midi

Tél. 03.86.47.41.20 | Fax 03.86.47.44.02 | courriel : mairie.lignylechatel@wanadoo.fr

Site internet : [mairie-ligny-le-chatel-89.fr](https://www.mairie-ligny-le-chatel-89.fr)

Etat-Civil 2020

de septembre à décembre

Naissances

Agathe LANDRIER le 11 septembre
Alix, Sabrina, Myriam PAGEL-BRUNET le 25 septembre
Léo MOREIRA DOS SANTOS le 10 octobre
Zélie VAN BRUSSEL le 28 octobre
Aimie, Lydie, Brigitte DENOMBRET FAURE le 10 décembre

Mariage

Anne BAILLOT et Serge DENOMBRET le 21 décembre

Décès

Hélène EPRIS veuve RAIMOND* le 9 septembre
Nelly, Léone, Rolande TRÉMEAU veuve GODIN* le 25 septembre
Colette, Pascale PASQUIER veuve MAILLERY* le 5 octobre
Robert Louis DECLERCK* le 18 octobre
André DUMONT* le 24 octobre
Jeanne, Marie, Aline THIBAUT veuve PREAU* le 29 octobre
Marcelle, Georgette LHOSTE épouse TREMBLAY le 8 novembre
Edmonde, Georgette MAILLARD veuve MOURLON* le 18 novembre
Christian, Jacques RIO* le 4 décembre
Delso, Agostino DE GIUDICI le 7 décembre
Marie, Louise FOSSEY veuve BURÉSI* le 7 décembre
Nadine, Gislène GIZARD* le 9 décembre
Ammar BOUKEFFA* le 15 décembre

* maison de retraite

Ligny sur les réseaux !!

La municipalité a ouvert une page sur différents réseaux sociaux. Après plusieurs mois, voici les chiffres de fréquentation :

* * * * *

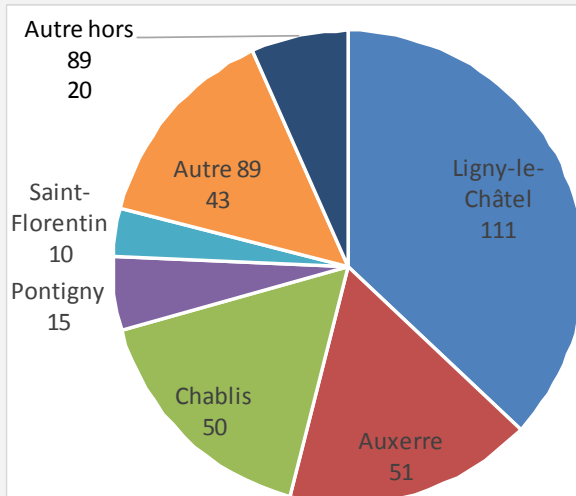
facebook

Réseau social en ligne qui permet de publier des images, des photos, des vidéos, des fichiers et documents, d'échanger des messages, joindre et créer des groupes et d'utiliser une variété d'applications.

Au 31 décembre 2020, le nombre d'abonnés est de 311 dont la commune d'habitation se répartit ainsi ->

La page qui a connu le plus grand succès est celle qui publiait un appel à candidature pour la formation départementale au métier de secrétaire de mairie (713 clics)

* * * * *



PanneauPocket est une application gratuite pour les utilisateurs, téléchargeable sur son téléphone. L'utilisateur cible la ou les commune(s) dont il souhaite suivre les actualités publiées et reçoit des alertes.

Au 31 décembre 2020, 222 smartphones avaient mis Ligny-le-Châtel en « favoris » et les informations relatives à la commune ont été lues 7 526 fois.

<https://www.panneaupocket.com/>

A NOTER : Cette application est désormais consultable depuis un ordinateur.

* * * * *



Instagram est une application, un réseau social et un service de partage de photos et de vidéos.

<https://instagram.com/mairiedelignylechatel?r=nametag>

Au 31 décembre 2020, seulement 81 abonnés au compte de la commune.

* * * * *

La municipalité se réjouit de l'engouement suscité par les publications notamment sur les réseaux Facebook et PanneauPocket. En revanche, la question se pose quant au maintien du compte Instagram, moins utilisé.

* * * * *

Cette année, en raison des mesures sanitaires liées à la COVID-19, la traditionnelle cérémonie n'a pas pu être organisée à la salle des fêtes. Il a été décidé de passer au numérique et de créer une vidéo dans laquelle les élus vous souhaitent leurs meilleurs vœux. Cette vidéo a été mise en ligne le 28 janvier sur la page Facebook de la commune.

Dès le lendemain matin, on pouvait compter 37 « j'aime », 26 partages et 1173 vues.

INFORMATIONS DIVERSES



Du LUNDI au VENDREDI
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h

Le SAMEDI
De 9h à 12h et de 16h à 19h

PAS LE DIMANCHE, NI LES
JOURS FÉRIÉS

Règlementation sur les bruits de voisinage

Afin de limiter les nuisances liées aux bruits de voisinage, madame le Maire a pris un arrêté en date du 18 janvier pour restreindre les horaires d'utilisation de matériel générant un bruit important. Ainsi :

« Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00

- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont interdits. »

Obligation d'une étude géotechnique pour les terrains à bâtir en zone argileuse

Notre commune fait partie de celles touchées par l'aléa retrait-gonflement. Ce phénomène est dû au caractère argileux du sol et a pour conséquence, lors d'événements de sécheresse puis d'importantes pluies de créer des fissures sur les maisons.

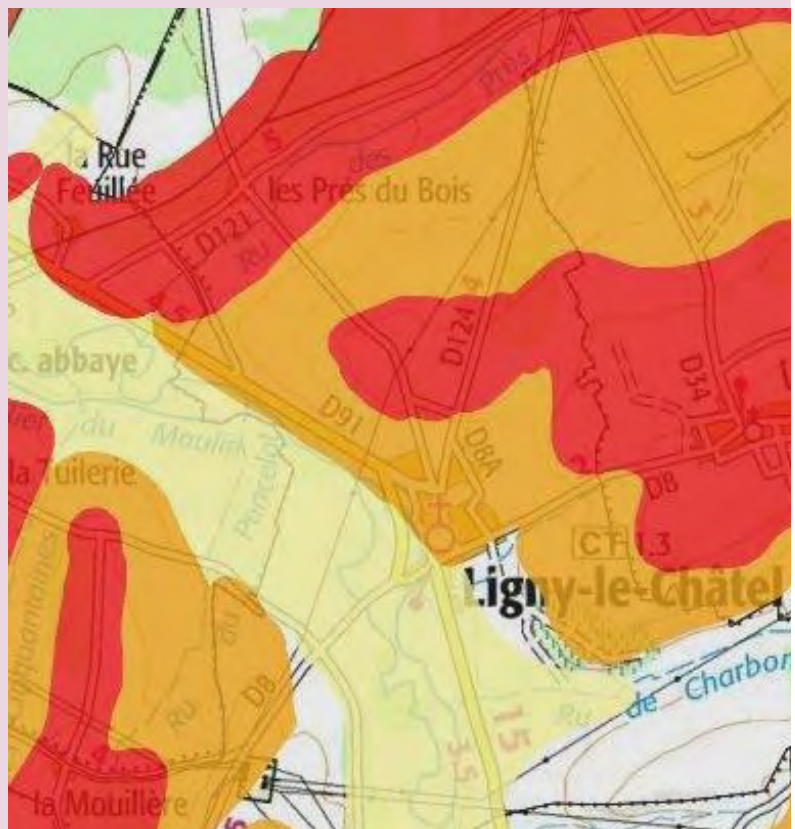
La carte officielle de ce risque a été modifiée dans l'été 2020. (<https://www.georisques.gouv.fr/dossiers/argiles/carte#/>). Une partie importante du territoire est désormais en zone d'aléa fort (en rouge) ou moyen (en orange). Seul le hameau de Lordonnois est en zone d'absence d'aléa.

Par ailleurs, deux arrêtés d'août 2020 précisent la disposition prévue par la loi Elan du 23 novembre 2018 qui **impose une étude de sol, en zone d'aléa moyen à fort, dans le cadre les ventes de terrains non bâtis constructibles** permettant la réalisation de maisons individuelles (terrains à bâtir).

Cette étude préalable G1, qui doit être fournie par le vendeur, identifie les risques géotechniques d'un terrain et définit des principes généraux de construction permettant de prévenir le risque.

Sa durée de validité est de 30 ans. Elle doit permettre d'affiner l'évaluation du risque à l'échelle du terrain.

Son coût est estimé entre 800 et 2 000 € en fonction de la surface.



Depuis quelques mois, des **caméras de surveillance sont réparties sur l'ensemble de la commune** pour lutter contre les incivilités rencontrées. Après quelques mois de réglages et de prévention, la deuxième phase sera plus dans la répression (amende et plainte). En effet il devient insupportable d'avoir des **dégradations dans les espaces publics et des dépôts sauvages** sur les points d'apports volontaires ou dans la nature. Les articles R.632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent les dépôts de déchets de peine d'amende allant de 68 € à 1500 € .

On vous aide !

Dans de nombreux domaines, il existe des organismes bénévoles, reconnus et dignes de confiance qui peuvent vous aider. N'hésitez à les contacter à leur faire part de vos problèmes, ils sont là pour ça. Vous n'êtes pas seuls !

Victime d'une infraction pénale

L'**ADAVIRS** est une association loi 1901 dont la mission est d'apporter, **gratuitement et de manière confidentielle**, une aide juridique et psychologique à toute personne qui s'estime **victime d'une infraction à caractère pénal**, à n'importe quel moment de la procédure (de la commission de l'infraction au recouvrement des dommages et intérêts). Notre aide est destinée à :

- Toute personne qui s'estime victime d'une infraction à caractère pénal, qu'elle ait déposé plainte ou non, qu'une procédure judiciaire ait été engagée ou non,

Exemples non limitatifs :

Victimes d'accidents collectifs, d'attentats terroristes, Violences conjugales, violences intrafamiliales et tous types de violences, Agression sexuelle, Harcèlement moral, Injures, menaces, discrimination, Vol, escroquerie, dégradations, Accidents de la circulation, destruction de votre véhicule par incendie volontaire

Une écoute privilégiée est proposée afin de cerner les difficultés de la victime et lui offrir la possibilité d'un soutien psychologique si nécessaire, une information sur ses droits et un accompagnement social (démarches médicales, administratives...), parfois un accompagnement à l'audience.

ADAVIRS

Permanence en mairie

le 1^{er} vendredi de chaque mois de 14h à 17h

03.86.51.66.14

francevictimes89.adavirs@gmail.com

Assistance Sociale



Madame Angélique ASTESANO, Assistante Sociale de notre secteur, **vous reçoit en mairie sur rendez-vous**. Vous pouvez la joindre au 03.86.49.58.00.

Nouveau !

Le bus des services publics dans notre secteur !



Faire une demande d'allocation en ligne,
Faire une demande de papiers d'identité, de carte grise,
Constituer un dossier d'indemnisation chômage,
Préparer sa retraite,

Le Bus vous accompagne, en partenariat avec 10 opérateurs des principaux services publics.

Deux agents d'accueil et d'information du Conseil Départemental vous aideront à trouver des solutions rapides, sans réorientations vers d'autres services.

Chaque demande fera l'objet d'une réponse **personnalisée**.

A Ligny-le-Châtel : à partir du 17 mars

→ le 3^{ème} mercredi de chaque mois de 9h15 à 12h15

→ parking de la mairie, grande rue

A Carisey : à partir du 2 mars

→ le 1^{er} mardi de chaque mois de 13h30 à 16h30

A Montigny-la-Resle : à partir du 17 mars

→ le 3^{ème} mercredi de chaque mois de 13h15 à 16h15

A Pontigny : à partir du 15 mars

→ le 3^{ème} lundi de chaque mois de 13h30 à 16h30

Votre logement

Agence Départementale d'Information sur le Logement

Un **outil** au service du public et des acteurs de l'habitat **pour répondre à toutes les questions** sur le **LOGEMENT**. Des informations sur les aspects **juridiques, financiers, et fiscaux** données **gratuitement**, et en toute **indépendance**.

Les permanences sont suspendues.

Dès leur reprise, nous vous communiquerons les dates.

Nous restons toujours disponibles aux coordonnées suivantes :

03 86 72 16 16 - www.adil89.org - contact@adil89.org



Malgré la pandémie, l'activité se poursuit au service des autres

Malgré les confinements successifs, malgré le couvre-feu, malgré les dangers que fait courir cette pandémie et malgré un avenir qui paraît bien noir, l'ADMR poursuit ses activités. Chaque jour, les aides à domicile disponibles (elles sont nombreuses), sont bien là. Avec leur professionnalisme, leur sérieux et leur courage, elles viennent apporter leur aide aux personnes qui en ont besoin. Tout comme les personnels soignants dans les hôpitaux, elles sont un maillon fort de cette lutte contre le virus et contre l'isolement.



Hommage aux salariées

Ces salariées ô combien méritantes, la présidente Jacqueline Fromonot a tenu à leur rendre hommage lors de la dernière assemblée générale : « Face à cette situation, lors du premier confinement, nos salariées ont fait front avec courage, malgré le peu de moyens de protection dont elles disposaient. Même si la reconnaissance n'est pas toujours au rendez-vous, même si leur travail n'est pas assez reconnu par les instances politiques, trop peu par la population et par les personnes aidées, Elles ont continué et continuent encore leur dur travail parce qu'elles aiment leur métier et que leur vocation est d'aider les autres en leur permettant de rester à leurs domiciles ».

Leur dévouement a été enfin en partie reconnu par le versement d'une prime, promise depuis plusieurs mois par les élus, en Novembre et Décembre. Malheureusement pour l'instant, il n'y a toujours pas de revalorisation des grilles de salaire et la 3^{ème} vague arrive, avec toutes ses conséquences... Et nos personnels seront encore là !

Des aides pour tous

Rappelons que le service d'aide à domicile a pour objectif d'aider, à leur domicile, toutes les personnes, quelque soit leur âge, seules ou en famille, en difficulté passagère ou pas, qui bénéficient d'aides des caisses diverses ou de l'APA ou qui souhaitent des interventions sans aide. Il met à la disposition de ses clients des salarié(e)s qualifié(e)s qui peuvent apporter une aide pour tous les services détaillés ci-dessous.

Pour plus d'infos et pour vous faciliter la vie au quotidien, rendez vous sur : www.admr.org et laissez-vous guider !

L'ADMR s'adresse à tous : familles, célibataires, actifs, retraités, handicapés et qu'elle est le 1^{er} réseau français des services à la personne.

- ◆ Maintien à domicile des personnes fragilisées
- ◆ Aide aux familles (naissance, grossesse,...), aux personnes handicapées
- ◆ Ménage, repassage, entretien du linge,
- ◆ Préparation des repas, courses,
- ◆ Transports accompagnés,
- ◆ Garde d'enfants à domicile,
- ◆ Petits travaux de bricolage et de jardinage
- ◆ Service de téléassistance FILIEN 24h/24 et 7j/7.

Tous les services de l'ADMR permettent une réduction d'impôts égale à 50 % des sommes restant à charge.

Maison des services ADMR

29 grande rue - LIGNY-LE-CHÂTEL

Permanence lundi, mercredi et vendredi

de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

03 86 98 01 41

mdsligny@fede89.admr.org





Conseil Municipal

Vous trouverez dans cette rubrique les principaux points débattus lors des séances du Conseil Municipal
Les comptes rendus complets sont disponibles en mairie ou sur le site internet : www.mairie-ligny-le-chatel-89.fr

Séance du 12 octobre 2020

Frais scolaires : Le Conseil ACCEPTE de verser la participation de 1 580 € à la ville de Chablis, la participation de 1 126,77 € à la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne et DÉCIDE de verser une subvention de 90 € par élève soit 270 € à la Maison Familiale et Rurale de Toucy.

Mise à disposition d'un local : La commune met à disposition de l'association diocésaine le local situé dans la cour de l'ancienne maternelle, rue des Juifs. Le Conseil ACCEPTE le renouvellement de la mise en disposition jusqu'au 30 août 2021 avec réévaluation de la contribution de 30 à 50 € par mois et indexation annuelle sur l'indice des loyers.

Protocole de résiliation d'un bail commercial : La commune louait à La Poste le local au 40 bis du Carrouge, qui hébergeait le service courrier et le bureau de Poste devenu Agence Postale Communale. Ces deux services étant relocalisés dans un autre local communal, le Conseil ACCEPTE le protocole de résiliation du bail commercial au 30 septembre 2020.

Caution : Le Conseil ACCEPTE le remboursement de la caution de l'ancienne locataire du logement 27 grande rue

Achat de terrains : La rue du Carrouge est souvent sujette à des problèmes de stationnement et de circulation. Afin d'envisager des solutions, il semble opportun que la commune puisse acquérir des terrains le long de cette voie. Le Maire soumet au Conseil deux propositions d'achat de deux parcelles situées face à l'ancienne Poste. Le Conseil ACCEPTE la proposition du Maire d'acheter les parcelles AP 78 et AP 76.

INTERCOMMUNALITÉ - Opposition au transfert de la compétence PLU : La Loi ALUR prévoit que les communautés de communes qui ne sont pas compétentes en matière de Plan Local d'Urbanisme, le deviennent de plein droit le 1^{er} jour de l'année suivant l'élection du président de la communauté de communes, soit le 1^{er} janvier 2021 sauf si une minorité de blocage (25% des communes représentant au moins 20% de la population totale et inversement) s'y oppose entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2020.

Le Conseil S'OPPOSE au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs.

Séance du 25 novembre 2020

Subventions aux associations : Le Conseil ACCEPTE de verser une subvention de 70 € à la société de chasse de Ligny (présidée par M. Fabrice PORTE) et ACCEPTE de reconduire pour 2020 les subventions versées en 2019 au vu des circonstances exceptionnelles : AS Serein 1 900 €, Jeunes Sap. Pomp. 1 400 €, Judo-Club 1 340 €, Comité Jumelage Riol 1 000 €, Comité des Fêtes 700 €, ADMR (aides ménag.) 610 €, AS Pompiers 600 €, Club de l'Amitié 310 €, Tonic's girls 300 €, Grange de Beauvais 200 €, ADIL Yonne 170 €, ADMR (soins infirm.) 150 €, Ass. Respectons 150 €, ADAVIRS 100 €, AF Scéro. en pl. 100 €, Vélorun Serein 70 €, AAPPMA Vandoise 70 €, Ligny Poker Club 70 €.

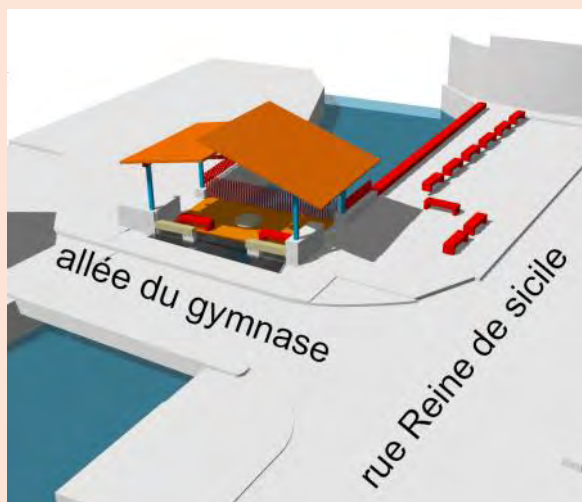
Personnel : Le Conseil DÉCIDE d'augmenter le temps de travail hebdomadaire de l'agent de l'Agence Postale de 30 minutes à compter du 1^{er} décembre 2020 afin de repousser la fermeture à 18h15 le vendredi.

Le Conseil DÉCIDE d'instituer la prime exceptionnelle de 500 € pour les 3 agents qui ont dû faire face à un surcroît de travail significatif pour assurer la continuité des services dans le contexte de lutte contre l'épidémie de covid-19.

Lancement d'un lotissement rue des Fossés : Le Conseil CONFIRME sa volonté de lancer ce projet derrière le restaurant scolaire et MANDATE le Maire pour contacter les différents propriétaires et pour lancer une consultation de bureaux d'études pour la maîtrise d'œuvre.

Maîtrise d'œuvre Aménagement du bâtiment des vanes de l'ancienne scierie : Le Conseil ACCEPTE la proposition d'honoraires de MM. GALLARD et GUILLEMETTE qui s'élève à 12,5 % du montant des travaux estimé à 140 000 € H.T. (voir projet ci-contre)

Projet de rénovation de l'éclairage public : Le Conseil DEMANDE au SDEY l'inscription de la rénovation de la totalité de l'éclairage public de la commune sur l'année 2021 avec un financement de 70 % ainsi que la prise en charge de l'entretien pendant 5 ans.



URBANISME**Vente d'un terrain rue des Fossés**

Le Maire donne la parole au 3^{ème} adjoint qui expose que deux personnes ont transmis un courrier pour solliciter l'achat d'un terrain rue des Fossés en vue d'y construire et d'y ouvrir une structure de garde d'enfants.

M. PROU ajoute que cette zone fait l'objet d'un projet communal et qu'il est prématuré de donner une réponse positive pour le moment quand bien même il n'y a aucune opposition sur le principe de cette structure.

Achat de deux biens immobiliers rue du Carrouge (photo ci-contre)

Les élus s'étaient prononcés favorablement au lancement d'un projet d'achat de deux biens immobiliers sis 19 et 21 rue du Carrouge en vue de les démolir et d'y créer un espace public. Les propriétaires ont fait une proposition de vente.

Le Conseil ACCEPTE d'acheter ces biens au prix de 30 000 € chacun frais d'agence inclus.

**Subvention d'investissement à l'Association des Professionnels de Santé de la Maison de Santé de la Vallée du Serein**

Un médecin de la Maison de Santé est récemment parti en retraite et il a souhaité vendre son matériel. Il s'agit de la même situation qu'il y a deux ans lors du départ du premier médecin. L'association des professionnels de santé de la Maison de Santé de la Vallée du Serein souhaite se porter acquéreur de ce matériel pour le mettre à disposition du nouveau médecin. Afin de permettre à cette association de réaliser cet investissement, le Maire propose que la commune verse une subvention d'investissement de 2 000 € à l'association. Le Conseil ACCEPTE la proposition de Mme le Maire.

Motion de soutien au Centre 15

Le Conseil décide de :

SOUTENIR le Collectif départemental de défense des urgences et des secours de l'Yonne ;

REFUSER la suppression du « centre 15 » actuellement localisé au centre hospitalier d'Auxerre et son transfert à Dijon ;

DEMANDER de faire enfin confiance aux acteurs de terrain, en leur permettant de créer, au service des habitants de l'Yonne, un centre départemental unique de réception et de régulation des appels d'urgence et de secours ;

SOUTENIR la création d'un centre départemental unique de réception et de régulation des appels d'urgence et de secours, qui recevrait et régulerait tous les appels adressés aux numéros des appels d'urgence et de secours (15 / 18 / ...), et qui se substituerait alors, dans notre département de l'Yonne, au numéro d'aide médicale urgente, au numéro de permanence des soins ainsi qu'au numéro dédié aux secours ;

APPROUVER la proposition de loi, déposée en décembre 2020 à l'Assemblée nationale par M. Guillaume Larrivé, député de l'Yonne, cosignée par M. André Villiers, député de l'Yonne et plusieurs de leurs collègues, **facilitant la création d'un centre départemental unique de réception et de régulation des appels d'urgence et de secours.**



Projet de distributeur de billets - Votre avis nous intéresse !

Depuis de très nombreuses années, la commune ne dispose plus de distributeur automatique de billets. Une solution est possible mais les élus souhaiteraient savoir si cela répondrait à votre besoin. Nous vous remercions de répondre aux questions suivantes et de retourner ce coupon en mairie avant le 28 février.

1) Si un distributeur automatique de billets existait dans le village, à quelle fréquence l'utiliseriez-vous ?

au moins une fois par semaine 1 à 3 fois par mois moins d'une fois par mois jamais

2) D'une façon générale (besoin des habitants, attractivité des commerces...), pensez-vous qu'un tel équipement sur la commune soit :

indispensable plutôt nécessaire plutôt inutile totalement superflu

3) L'installation d'un distributeur automatique de billets nécessiterait de la part de la commune un investissement de quelques milliers d'euros et un coût annuel de l'ordre de 10 à 15 € par habitant (sur la base de 1 300 habitants). Au vu de l'intérêt d'un tel équipement, pensez-vous que ce coût soit :

très raisonnable raisonnable élevé très élevé

Merci de votre participation



Projets et Travaux



Démolition du bâtiment rue des Chappes Guère

TERMINÉ

Après des dizaines d'années de bons et loyaux services, le bâtiment situé en haut de la rue des Chappes Guère a été démoli.

L'agrandissement des locaux techniques a permis de vider ce local dont l'état devenait inquiétant. Cela crée une plate-forme qui sera libérée des bacs de collectes des emballages et papier cet été.

Un projet d'espace public est à concevoir (plantations ? bancs ?...).



EN COURS

Accessibilité des salles des fêtes

Les travaux de mise en accessibilité des salles des fêtes sont en cours.

L'entreprise locale qui réalise ces chantiers a commencé par la salle des fêtes du bourg où un sanitaire pour les personnes à mobilité réduite (PMR) est déjà terminé (photo ci-contre).

Suivront les salles des fêtes des hameaux des Prés-du-Bois et de Lordonnois.

Dès que les conditions climatiques le permettront, les travaux extérieurs (parvis, place de stationnement PMR) seront réalisés.

TERMINÉ

Aménagement de la nouvelle Agence Postale

Après deux mois de travaux, la nouvelle agence postale a ouvert ses portes le jeudi 15 octobre à 14 h 15.

Le lieu est fonctionnel, lumineux et évidemment accessible aux personnes à mobilité réduite.

Afin d'optimiser les conditions de stationnement à proximité de l'Agence, une place arrêt-minute sera prochainement matérialisée.

Elle ne devra être utilisée que pour le dépôt dans la boîte (le dépôt ou le retrait dans l'agence pouvant prendre plus de temps).

Nous vous remercions de votre compréhension.



Revitalisation du centre-bourg, 1^{ère} étape

Dans le cadre de la volonté de redynamiser le centre-bourg, les élus ont constaté, comme beaucoup d'entre vous, qu'il manquait des espaces publics à usage de stationnement notamment, à proximité des commerces et des services situés dans la grande rue.

Les solutions nécessitent de disposer de surfaces au sol dans ce secteur.

Or, les biens situés au 19 et 21 rue du Carrouge étaient à vendre. La municipalité a fait deux offres, toutes deux acceptées par les propriétaires. Ainsi la commune possède désormais ces biens et va engager une étude pour l'aménagement de ce coin de quartier.



Dans le même objectif, la commune a acheté deux petits terrains situés face à l'ancien bureau de Poste (rue du Carrouge). Un projet est en cours.

Enfin le même type de réflexion est en cours dans d'autres rues où le stationnement et la circulation sont problématiques (rue Guy Dupas par exemple).

Projet de marché de producteurs locaux

La municipalité a décidé de lancer un projet de producteurs locaux.

L'idée est de réunir, tous les vendredis soir, de 16h à 20h (21h d'avril à septembre), dans le local situé 1 avenue de Chablis, des producteurs locaux alimentaires (fromages, vins...) et artisanaux.



Si vous êtes exploitants, producteurs, artisans et que vous souhaitez proposer vos produits, n'hésitez pas !

Contactez le secrétariat de mairie !

Pour organiser et coordonner ce marché, la mairie **recherche une personne disponible le vendredi soir.**

Les conditions sont à définir.

Si ce travail vous intéresse, contactez la mairie.

Masques et Solidarité !

La municipalité a mis, dès le début de la crise sanitaire, des moyens de lutte dont deux **commandes de masques** qui ont été livrées en deux fois ce qui a engendré une distribution en deux parties. La première, nous avons voulu privilégier les personnes de plus de 75 ans, puis lors de la deuxième livraison l'ensemble des personnes sur Ligny et ses hameaux (inscrites sur la liste électorale + les enfants de plus de 11 ans).

En parallèle pendant et après le confinement des **appels téléphoniques réguliers** ont été donnés aux personnes les plus fragiles. Ce lien est toujours maintenu actuellement.

Nous pouvons également **remercier les commerçants** qui ont mis en place un service de livraison à domicile pour les personnes en difficultés. Nous soutenons aussi nos entreprises et nos commerçants pendant cette crise, ils peuvent nous faire remonter leurs difficultés et nous chercherons un moyen pour les aider.

Vous trouverez ci-dessous une synthèse des décisions prises lors du dernier semestre. Les comptes-rendus complets des séances du Conseil Communautaire sont disponibles sur le site internet de la 3CVT : <https://www.3cvt.fr/publications/>

PETITE ENFANCE

➤ le conseil AUTORISE l'extension de l'agrément de la crèche multi-accueil de Vermenton de 22 à 24 places à compter du 1^{er} janvier 2021

TOURISME

➤ le conseil AUTORISE l'attribution d'une subvention d'exploitation de 178 250 € à la SPL Office de Tourisme pour l'exercice 2020 notamment pour financer posé sur l'autoroute.

ECONOMIE

➤ le conseil APPROUVE les montants à inscrire aux deux fonds soit 15 080 € pour le fonds d'avances remboursables et 15 080 € pour le fonds régional des territoires, mis en place par la Région.

DÉCHETS

➤ le conseil ACCEPTE l'offre de la société SULO France pour la fourniture des bacs de collecte (16,40 € /HT le bac de 120 L).

ASSAINISSEMENT

➤ le conseil communautaire, VALIDE le plan de zonage assainissement de la commune de Carisey.

MAISON DE SANTÉ

➤ le conseil AUTORISE le Président à signer une convention de mise à disposition de logement avec la commune de Vermenton pour les mois de juillet et août au tarif de 200 € par mois.

➤ le conseil FIXE le loyer mensuel du cabinet de 25,5 m² à 70 € pour l'orthophoniste de Vermenton.

Distribution des bacs jaunes

Après un report, nous vous informons que les bacs jaunes ont été livrés sur notre commune. La mise en place du ramassage des emballages au porte-à-porte va donc s'organiser selon les modalités suivantes :

Mise à disposition des bacs

Le vendredi 12 février de 13h30 à 17 h

Le samedi 13 février de 8h30 à 12 h

Le vendredi 19 février de 13h30 à 17 h

Le samedi 20 février de 8h30 à 12 h



Venez récupérer votre bac jaune

à l'atelier municipal,
au fond de la zone artisanale du Clouzeau

Collecte alternée 1 semaine sur 2

Emballages

bourg, Prés-du-Bois et la Mouillère -> **le mardi**

Lordonnois -> **le jeudi**

1^{ère} collecte : mardi 16 mars ou jeudi 18 mars

Ordures ménagères

bourg, Prés-du-Bois et la Mouillère -> **le lundi**

Lordonnois -> **le mercredi**

collecte : lundi 22 mars ou mercredi 24 mars



Un calendrier de la collecte vous sera remis
avec votre bac jaune.

Votre poubelle d'ordures ménagères ne sera désormais collectée qu'une semaine sur deux.

CONSIGNES DE TRI

Mettez en vrac vos emballages recyclables
dans la poubelle jaune, vidés et non imbriqués



Le verre
dans les colonnes à verre

Été 2021

Retrait des colonnes d'apport volontaire
des emballages et papiers
Seuls les colonnes de collecte du verre seront maintenues.

A votre service !



Bibliothèque Municipale 25 grande rue (sous le porche)

Malgré la situation sanitaire, la bibliothèque continue à vivre. Nous avons récemment acquis de nouveaux ouvrages ; des livres à gros caractères adaptés aux personnes âgées ou malvoyantes, des nouveautés en littérature française, étrangère, policière ou de science fiction, des livres audio. Le rayon bandes dessinées adultes et enfants est particulièrement bien achalandé avec des séries phares et de belles découvertes à faire.

Nous nous attachons à lire un maximum d'ouvrages afin de pouvoir vous conseiller dans ce que vous aimez ou de vous proposer de nouveaux horizons littéraires. N'hésitez pas non plus à nous faire part de vos envies, nous pouvons commander les livres que vous souhaitez. Il est également possible de venir « visiter » et partager un moment, sans obligation de prendre une carte le jour même.

Le tarif est de 5 euros pour l'année pour un habitant de la commune et de 7 euros pour les personnes extérieures à Ligny-le-Châtel. Il est permis d'emprunter 3 livres pour une durée de 3 semaines.

Tant que la situation sanitaire reste préoccupante, la bibliothèque est ouverte uniquement les mercredis de 14h à 19h... en ce moment, elle ferme à 17h50 en raison du couvre-feu et sous réserve d'un nouveau confinement...

Nous vous espérons encore plus nombreux en 2021 et serions ravis de faire connaissance de nouveaux lecteurs. Vous pouvez également nous retrouver sur la page Facebook "bibliothèque Ligny-le-Châtel" ou sur le site de la mairie. Il y est possible de consulter la liste des ouvrages présents dans nos rayonnages : <http://ligny-le-chatel.bibli.fr/opac/>



Agence postale



SERVICES POSTAUX :

- Tout affranchissement manuel lettres et colis,
- Vente de timbres courants, de carnets « Beaux Timbres », d'enveloppes Prêt-à-Poster,
- Vente d'emballages dont prêt à expédier
- Dépôt des objets recommandés et colis
- Retrait d'objets en instance (délai de garde 15 jours)

CONTRATS :

- Contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier et abonnement mobilité.

SERVICES FINANCIERS ET PRESTATIONS ASSOCIEES :

- Versement ou retrait d'espèces sur compte courant ou compte d'épargne jusqu'à 500 € sur une période de 7 jours.

L'agence sera désormais ouverte le vendredi jusqu'à 18 h 15.

Camping de la Noue-Marrou**

Après une saison 2020 qui n'avait démarré qu'en juin, la prudence est évidemment d'actualité.

L'ouverture du camping n'est pas certaine mais il nous faut toutefois la préparer.

L'année dernière, une nouvelle clientèle, plus jeune et plus locale, a profité du cadre verdoyant et des installations. Beaucoup de visiteurs sont repartis avec la satisfaction et l'envie de revenir à Ligny passer un week-end, quelques jours, voire davantage.

Des travaux d'accessibilité seront réalisés à la fin de l'hiver. Ouverture prévisionnelle 3 avril 2021.

03 86 47 56 99 - camping.ligny89@gmail.com



De nouvelles entreprises

Maçonnerie - Taille de pierre - Plâtrerie

Avec une formation de tailleur de pierre et une passion pour les matériaux traditionnels (pierre, brique, travail à la chaux), Eric TACCONE a créé son entreprise de maçonnerie, taille de pierre et plâtrerie.

Il travaille selon des méthodes artisanales dans le respect de l'ancien et saura répondre à vos demandes.

E.T. BATIMENT

3 rue des Foulons - 89144 LIGNY-LE-CHÂTEL

Tél. 06.34.39.75.80



Château de Ligny

7, avenue de Chablis
89144 Ligny-le-Châtel



Depuis 2020 et d'importants travaux de rénovation, la demeure appelée "Château de Ligny" est devenue un meublé de tourisme.

Dans des immeubles construits en 1891, les propriétaires vous offrent un gîte luxueux pour 6 personnes ainsi que des chambres meublées dans le château pendant toute l'année. Vous pouvez bénéficier d'une piscine intérieure chauffée, un grand parc et une salle de fête pour des mariages et événements.

tél. 06.21.03.34.93

www.chateau-de-ligny.com

info@chateau-de-ligny.com

ATELIER TERRE ICAUNAISE

Sarah VERRIERE est une céramiste qui habite la commune. Elle vient de démarrer son activité de poterie, rue du Château. Attachée à la démarche éco-responsable, aux circuits-courts, Sarah travaille exclusivement avec l'argile de Moutiers en Puisaye.

Elle propose de la céramique décorative et utilitaire (mangeoire à oiseaux, porte-savons, pots à fleurs en grès...). Elle peut évidemment personnaliser sur commande.

Sarah proposera également d'animer un atelier poterie pour enfants et adultes à la salle des fêtes.

Dès que cela sera possible, les dates et modalités vous seront communiquées.



Tél. 06 59 51 01 25 - atelier.terreicaunaise@gmail.com -



[AtelierTerreIcaunaise](https://www.facebook.com/AtelierTerreIcaunaise)

CHATTEY-CYCLES

Un passionné de vélo habitant les Prés-du-Bois vient de créer sa micro-entreprise dans le domaine du cycle.

Il vous propose les services suivants :

- réparation et entretien courant (graissage des roulements, réglage dérailleurs, freins, purge des freins hydraulique etc..)
- dévoilage de roues,
- montage d'un vélo à la carte,
- rénovation de vélo ancien

Christophe CHATTEY

6b rue de la Tuilerie—Les-Prés-du-Bois - 89144 LIGNY-LE-CHÂTEL

07.67.27.44.81 / 03.86.47.58.27.



Vu le contexte sanitaire et les difficultés de lien social, nous avons décidé que cette année serait l'année de la créativité en communication.

Alors pour commencer cette année nous avons donné la parole aux résidents. Notre démarche s'est voulue la plus facile possible. Au cours d'une visite habituelle, avec l'accord des personnes, nous avons recueilli leurs paroles avec une idée simple.

Je viens d'arriver dans l'établissement.
Je l'ai bien vécu, je suis assez solitaire. Et je n'étais pas seule j'ai ma voisine de chambre.

Elda

Enfermée, c'est vraiment enfermée. On n'a plus de contact avec l'extérieur.

Aujourd'hui je reste dans ma chambre parce que c'est mon choix. Il y a quelques jours il me manquait cette liberté de choisir.

Louissette

C'était compliqué, les repas en chambre ne permettent pas d'être ensemble. J'aime beaucoup quand on se réunit, on se retrouve au moment des repas, des animations.

Gérard

C'est dur ce confinement, je ne peux pas faire de vélo. Confiné, enfermé, tourner en rond dans la chambre, heureusement j'ai le dessin qui est devenu une passion. On m'en a donné encore.

Daniel



Je ne l'ai pas très bien vécu, deux fois confinée de suite alors que je rentre pour ne plus être seule chez moi. J'ai payé cher.

Ce qui m'a manqué de ne pouvoir sortir, de voir ce personnel « courant d'air ». Je ne dis pas cela en mal mais le personnel avait tellement à faire et pas de visite extérieure.

J'ai eu de gros problèmes de sommeil.

Lucienne

Confinement : Paroles de résidents

J'aime jardiner, être dehors, alors là être en chambre, cette privation de liberté c'est très difficile. Je n'aime pas être enfermée, prisonnière.

Micheline

Cela m'enquiquine, mais j'ai connu des conditions plus difficiles dans d'autres pays.

J'aimerais juste faire une balade en forêt.

Jacques

Je triche un peu, je vais sur le balcon du petit salon, c'est une évasion.

Pendant le confinement en chambre, j'ai la chance d'avoir une bibliothèque, je prends un livre. En ce moment c'est l'anthologie de la poésie française par Georges Pompidou qui me font passer ces journées d'isolement. Je n'ai pas à me plaindre j'ai cela, mon échappatoire.

Robert



La Page des Ecoles

Premier semestre placé sous le signe des masques, du gel hydroalcoolique et des gestes barrières pour les 140 élèves de l'école primaire. Les projets habituels ont été annulés : pas de spectacle théâtral en décembre, pas de spectacle de danse et de chants pour les élèves de maternelle...

Petite nouveauté cette année: l'inscription en CM1-CM2 de Fifi et Ruby, 2 chats qui ont élu domicile dans le bâtiment scolaire rue Guy Dupas ! (photo en bas à droite).



Le cahier des Assoc'

Atelier théâtre



Cette année, l'atelier théâtre, qui est réduit à un tout petit nombre d'enfants en raison de la situation sanitaire, travaille sur le masque... Il n'y a eu, à ce jour, que cinq séances possibles en octobre, décembre et janvier. Nous espérons pouvoir reprendre le plus vite possible. Nous espérons également présenter des petits spectacles aux Linéens en extérieur aux beaux jours ; le Printemps des poètes sur le thème du désir et le spectacle de fin d'année, probablement une légende de Puisaye adaptée d'une nouvelle de Sandra Amani, professeur de lettres au collège de Chablis. Je tiens à remercier la Mairie de Ligny-le-Châtel qui nous prête une salle de répétition et qui a su me faire confiance pour que l'atelier ait lieu quand parfois le ministère de la culture nous transmettait l'information seulement quelques heures avant la reprise.

Je remercie également les parents qui aident leurs enfants à travailler à la maison, à conserver leur motivation, et qui subissent les reprises et arrêts incessants.

Merci pour votre soutien très précieux car notre métier est bien bousculé.

Merci pour l'art et pour la culture en général.

À bientôt sur les planches !

Emmanuelle Hahn.

Comité des fêtes

Malgré le contexte difficile, les membres du Comité se sont organisés pour mettre en place, comme depuis de nombreuses années, les décorations de Noël.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont, à leur manière, égayé notre fin d'année !

Même si les manifestations sont suspendues pour quelques temps encore, vous pouvez rejoindre le Comité en contactant sa présidente Monique FOURNIER au 03.86.47.49.11



Club de l'Amitié

Un bonjour à tous nos adhérents par le biais de ce journal !

Le club est en sommeil avec ces difficultés sanitaires. Nous reprendrons dès que possible pour se retrouver tous, dans une bonne ambiance chaleureuse et conviviale tous les jeudis. Nous avons hâte de pouvoir préparer notre exposition qui aura lieu à la salle des fêtes le 28 novembre.

Nous avons effectué un don à la famille Beau pour leur petit Benjamin qui a été opéré dernièrement. Ce don servira à sa rééducation. Nous lui souhaitons plein de courage.

Tout nouvel adhérent est bienvenu : Contactez la présidente, Odette PERRET au 03.86.47.48.32



Ligny Pétanque

Malheureusement, l'année 2020 a été une saison presque blanche au niveau des compétitions officielles.

Nous avons pu disputer 3 tours en Coupe de France en battant CHARBUY, CEZY avant d'être éliminés par la Pétanque de l'Europe de Saint Florentin (photo ci-dessous).



L'année 2021 s'annonce identique à 2020. Les associations sont aussi très impactées par ce virus et sont en état végétatif.

Nous risquons de perdre des licenciés puisque nous ne pouvons pas leur apporter la garantie de jouer en compétition encore cette année. C'est la grosse inquiétude des clubs actuellement.



CLUB DE DANSES COUNTRY

Les cours de country sont le jeudi 18h30 pour les enfants de -12 ans et 19h pour les adultes

Mme Champeaux Jannick 11 rue des Chappes Guère 98144 Ligny le Chatel

Recherchons musiciens !

La commune possède de nombreux instruments de musique de fanfare et propose de les mettre à la disposition de toutes personnes qui souhaiteraient créer un groupe, une association, une amicale de musiciens. Si vous êtes intéressés, contacter la mairie.

Un projet associatif dont l'objet est la découverte du patrimoine naturel de Ligny et de ses environs est en cours de réflexion.



Si vous êtes curieux de nature et avez envie d'en apprendre plus sur votre environnement, ou si vous avez des connaissances en faune et flore locales à faire partager, vous pouvez rejoindre le projet en contactant Fabienne DE CUYPER au 06.33.03.85.52 ou asso.nature@orange.fr

Beaucoup d'associations ont dû suspendre leurs activités en raisons de mesures sanitaires liées à la COVID-19. Soyez prêts à les rejoindre dès que cela sera possible. Voici leurs coordonnées :

Club de l'Amitié : Activités récréatives (jeux, travaux manuels...) et conviviales	03 86 47 48 32
Avenir Sportif du Serein - Club de football pour enfants et adultes	03 86 47 40 95
Les Amis du Patrimoine : Association qui met le patrimoine en valeur	http://lignyadp.free.fr/
Judo-Club de Ligny : pour tout âge et tout les niveaux, encadrement professionnel	06 77 80 44 88
Le Comité de Jumelage Ligny-Riol : échanges et rencontre annuelle avec Riol (All.)	07 88 97 07 96
Ligny Poker Club : Club de poker pour joueurs débutants ou confirmés	06 79 35 32 81
Société de pêche La Vandoise du Serein : Association agréée, pratique et animation	03 86 47 48 90
Les Tonic's girls : Gymnastique dynamique sous l'encadrement d'un professionnel	06.49.49.84.34 - 06.41.28.20.01
Vélorun Serein : Badminton loisirs	03.86.47.55.03 - 06.76.00.62.97
Zumb'Attitude : Zumba pour enfants et pour adultes, encadré par un professionnel	06.71.82.65.93 - 06.10.97.60.62



L'ensemble des Sapeurs-Pompiers de Ligny-le-Châtel vous souhaite une heureuse et bonne année 2021. Malgré une année 2020 particulièrement difficile, cette pandémie n'est pas terminée, il faut continuer de se protéger et prendre soin de nos proches.

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Ligny-le-Châtel compte actuellement 20 adhérents. Cette année, nous n'avons pas pu effectuer de manifestation et à contrecœur avons dû annuler la belote qui été prévue au printemps 2020...

L'ensemble des amicalistes tient à vous remercier pour l'accueil que vous avez réservé à nos Sapeurs-Pompiers lors de la traditionnelle tournée des calendriers ainsi que pour vos dons qui nous touchent sincèrement.

Nous vous donnerons rendez-vous après cette crise pour partager des moments de convivialité lors de différentes manifestations.

Président de l'amicale, Lucas ROY et son bureau

Les sapeurs-pompiers recrutent

Dans la continuité de la campagne nationale pour développer le volontariat chez les sapeurs-pompiers, le Service départemental d'incendie et de secours de l'Yonne décline cette démarche sur notre territoire.

Les sapeurs-pompiers de l'Yonne, au nombre de 1400 répartis dans les 36 centres de secours, sont à la recherche de nouvelles recrues pour étoffer les effectifs.

Nous ne recherchons pas un homme costaud, sportif et jeune mais nous ouvrons les portes de nos casernes à chacun de vous qui souhaite vivre un engagement citoyen, un engagement au service de la population Icaunaise.

Ainsi, que vous soyez jeune (+ de 16 ans) ou plus âgé (- de 55 ans), une femme ou un homme, un étudiant, un salarié ou à la recherche d'un emploi, nos femmes et hommes engagés sont prêts à vous faire découvrir notre activité.

Afin d'obtenir plus de renseignement,

RDV à la caserne de Ligny-le-Châtel ou

téléphonez à la direction départementale au 03 86 94 44 00 ou par mail à cdspyonne@sdis89.fr

Sapeur-pompier volontaire
Passez le cap, rejoignez-nous !

+ D'INFOS
www.sdis89.fr
cdspyonne@sdis89.fr



Promenons-nous...

Dans le dernier numéro, cette nouvelle rubrique vous proposer de profiter des couleurs de l'automne en vous promenant le long des vignes. Cette fois-ci, la balade est un peu plus longue et vous emmène jusqu'au lavoir des Fées.

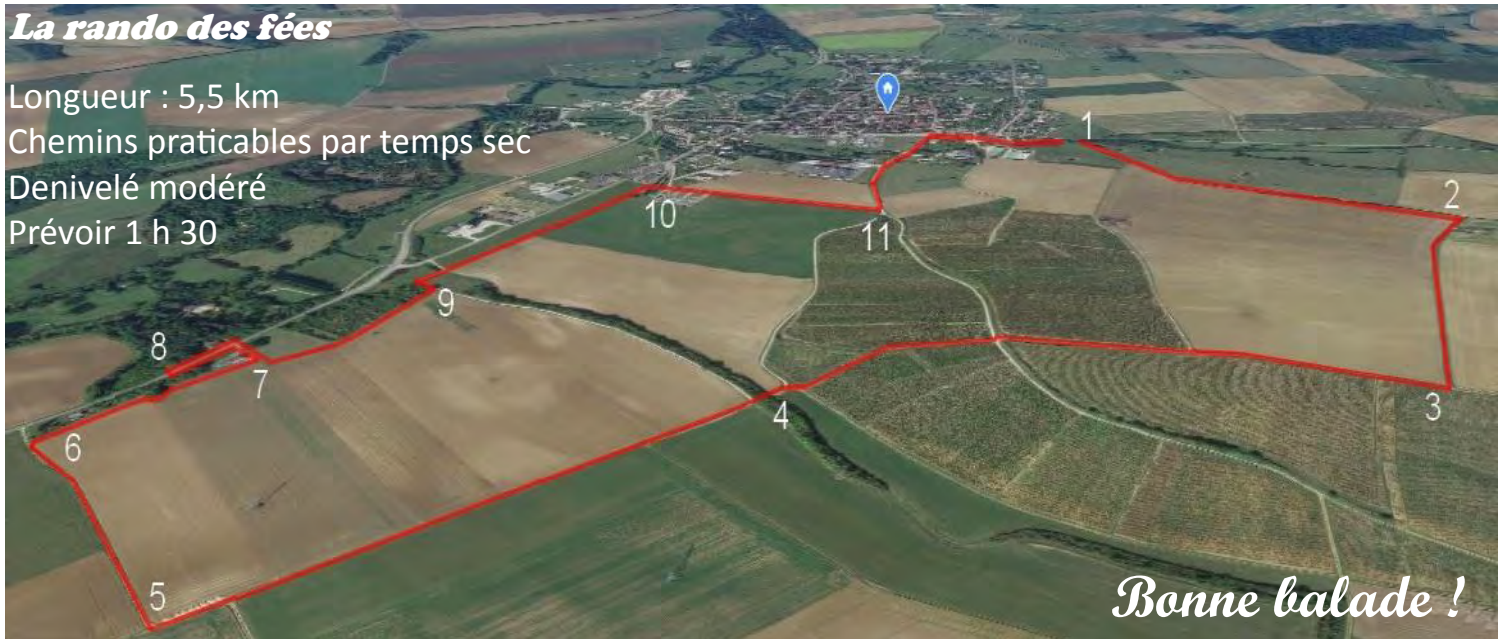
La rando des fées

Longueur : 5,5 km

Chemins praticables par temps sec

Denivelé modéré

Prévoir 1 h 30



Bonne balade !

Le départ se fait à la sortie du bourg, en direction de Varennes.

1. On emprunte le chemin à droite de la route (chemin dit « de Tonnerre ») et on monte en direction de Varennes.
 2. Après 700 m, on tourne à droite pour passer devant le château d'eau et redescendre en direction des vignes.
 3. On admire la vue en direction du Sud et on tourne à droite en longeant les vignes à notre gauche. On redescend tout en bas du vallon, en traversant le chemin à la petite station météo. On aboutit au rû de Charbonne.
 4. On continue en direction de Maligny en empruntant le petit pont et on poursuit tout droit, au milieu des champs.
 5. Après 500 m, on tourne à droite en direction de la route.
 6. Avant d'arriver à la route, on tourne à droite le long du petit bois.
 7. On passe derrière la station de traitement de l'eau potable et on tourne à gauche.
 8. On traverse la route et on va admirer le lavoir des Fées à 100 m en direction de Maligny.
- ATTENTION SECTEUR DANGEREUX !**
Une fois qu'on a retraversé la route, on reprend le chemin quitté au 7. et on tourne à gauche
9. On arrive maintenant sur un chemin blanc. Le tracé forme une chicane (on tourne à gauche puis on prend le virage à droite). On continue tout droit en direction du supermarché.
 10. On passe le long du point d'apport volontaire et on tourne à droite pour remonter le long du cimetière.
 11. En haut, on tourne à gauche pour emprunter le chemin de Méré et arriver Porte de Varennes.

Dans la mythologie des Gaulois, les fées présidaient aux lois, aux grottes et aux fontaines. Elles apparaissaient quelques fois aux mortels sous la figure de petites vieilles décrépite et difformes, d'autre fois sous celle de jeunes femmes brillantes de parure et de beauté.

Les paysans croyaient fermement à l'existence des Fées. Ils prétendaient qu'on les voyait errer la nuit dans les campagnes, au clair de la lune, ordinairement au nombre de trois. Ils leur attribuaient le pouvoir de prédire l'avenir et celui de jeter des sorts. Les gens des villages disent les avoir vues souvent assises en groupes auprès de quelques fontaines solitaires, vêtues de robes d'une éclatante blancheur...

Que sont-elles devenues aujourd'hui ?

Qui sont-elles ? Ouvrez l'œil pendant cette balade, peut-être en rencontrerez-vous...



HISTOIRE LOCALE

Quand la garde nationale veille

En septembre 1789, le bruit s'était répandu que des bandes de malfaiteurs parcouraient les campagnes pillant les maisons, torturant ou tuant ceux qui leur résistaient. Spontanément, dans les villages, il s'était formé des milices bourgeoises dirigées par les notables et réunissant tous les hommes valides. C'est de ces milices que sortirent les gardes nationales. Bien qu'élus par les gardes nationaux, les cadres reproduisaient fidèlement la hiérarchie sociale existante : les officiers furent pris parmi les bourgeois ou les riches commerçants, les sous-officiers parmi les artisans et les petits boutiquiers.

L'armement était bien souvent inexistant ou des plus hétéroclite, le plus souvent des piques de fortune ou des fusils. Chaque fois que des événements graves survenaient, les gardes nationales étaient mises en alerte.

C'était ce qui s'était produit depuis que, le 21 juillet 1792, la Patrie avait été déclarée en danger. Une surveillance de jour et de nuit devait être exercée dans les plus petits villages.

À Ligny-le-Châtel, chef-lieu de canton de l'Yonne, un corps de garde permanent avait été installé dans la Grande Rue, vaste artère d'une vingtaine de mètres de large. Cette Grande Rue descend buter sur la rue du Carrouge qui se trouve être la continuation de la route de Bourgogne qui, à partir de Joigny, permet de joindre Chablis par Dijon et Montbard. Une sentinelle se tenait donc au bas de cette Grande Rue pour surveiller les étrangers qui auraient pu emprunter la route. Les passages étaient peu fréquents et nos gardes n'avaient d'autre possibilité que de tuer le temps.

Nous sommes le 12 août 1792 et la nouvelle de ce qui s'est passé le 10 aux Tuileries n'est pas encore connue. Tout respire le calme et la tranquillité. Il y a peu de temps que Pierrette, la doyenne des cloches datant de 1464 et Laurentine sa cadette de 1529, qui ne devaient pas avoir été fondues parce qu'elles servaient de timbre à l'horloge du clocher, avaient égrené la sonnerie de minuit.

C'est Jean Caillot, le « tixier en toile » comme on dit alors, le tisserand du chanvre produit dans les chènevières locales, qui est de garde. Le camarade qu'il a relevé a regagné la mairie et il s'est installé aussi bien que possible sur les marches de la maison Cornat, le menuisier, qui fait l'angle de la Grande Rue et de la rue du Carrouge.

Caillot a posé près de lui le vieux fusil non chargé, car on n'a pas de poudre, mais qui est muni d'une baïonnette et que se repassent les sentinelles. La nuit est douce, le ciel est constellé d'étoiles et de petits nuages qui occultent par moment la lune qui est dans son premier quartier et ne va pas tarder à disparaître sous l'horizon. Seules les stridulations des grillons interrompent le silence de la nuit.

Cependant, Caillot entend un bruit confus paraissant venir de la porte de Saint-Florentin. C'est là, au bout de la rue du Carrouge, qu'était autrefois la porte fortifiée dans les murs de la ville par laquelle on entrait en venant de Joigny.

On aurait dit un bruit de sabot, mais d'un animal qui s'arrêterait et repartirait, comme si un cavalier s'avancait avec précaution en retenant sa monture. Qui peut bien circuler à cette heure ?

Il a beau être un homme, l'inquiétude s'empare de Caillot, son cœur bat bien fort. Mais, sans même penser à avertir le poste, surmontant sa peur, notre héros s'engage dans la rue du Carrouge au-devant de ce qui arrive. L'ombre projetée des maisons obscurcit la rue d'autant qu'un nuage un peu plus important cache un moment la lune. Le bruit se rapproche, une forme apparaît. Qui va là ! Pas de réponse. Mais un trotinement se précise et Caillot ne peut s'empêcher d'éclater de rire quand il voit se diriger vers lui un âne perdu bien content de retrouver une âme qui vive.

C'est une ânesse gris perle. Caillot la mène chez le boulanger Driotton qui est déjà au travail et la loge dans son écurie. Mais Caillot entendra longtemps parler de son héroïque arrestation nocturne.

Michel Valot, août 1978.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES & EMBALLAGES RECYCLABLES EN PORTE-À-PORTE



Planning 2021

JANVIER 2021	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
28 L Innocents	1 L Ella	1 L Aubin	1 J Hugues	1 S Fête du Travail	1 M Justin
29 M David	2 M Présentation	2 M Charles le B.	2 V Sandrine	2 D Boris	2 M Blandine
30 M Roger	3 M Blaise	3 M Guénolé	3 S Richard	3 L Phil., Jacq.	3 J Kévin
31 J Sylvestre	4 J Véronique	4 J Casimir	4 D Pâques	4 M Sylvain	4 V Clotilde
1 V Jour de l'An	5 V Agathe	5 V Olive	5 L Lundi de Pâques	5 M Judith	5 S Igor
2 S Basile	6 S Gaston	6 S Colette	6 M Marcellin	6 J Prudence	6 D Norbert
3 D Geneviève	7 D Eugénie	7 D Félicité	7 M J.-B. de la S.	7 V Gisèle	7 L Gilbert
4 L Odilon	8 L Jacqueline	8 L Jean de Dieu	8 J Julie	8 S Victoire 1945	8 M Médard
5 M Edouard	9 M Apolline	9 M Françoise	9 V Gautier	9 D Pacôme	9 M Diane
6 M Epiphanie	10 M Arnaud	10 M Vivien	10 S Fulbert	10 L Solange	10 J Landry
7 J Raymond	11 J N.-D. Lourdes	11 J Rosine	11 D Stanislas	11 M Estelle	11 V Barnabé
8 V Lucien	12 V Félix	12 V Justine	12 L Jules	12 M Achille	12 S Guy
9 S Alix	13 S Béatrice	13 S Rodrigue	13 M Ida	13 J Ascension	13 D Antoine de P.
10 D Guillaume	14 D Valentin	14 D Mathilde	14 M Maxime	14 V Mathias	14 L Elisée
11 L Paulin	15 L Claude	15 L Louise	15 J Patern	15 S Denise	15 M Germaine
12 M Tatiana	16 M Julienne	16 M Bénédicte	16 V Benoit-Joseph	16 D Honoré	16 M Aurélien
13 M Yvette	17 M Alexis	17 M Patrice	17 S Anicet	17 L Pascal	17 J Hervé
14 J Nina	18 J Bernadette	18 J Cyrille	18 D Parfait	18 M Éric	18 V Léonce
15 V Rémi	19 V Gabin	19 V Joseph	19 L Emma	19 M Yves	19 S Romuald
16 S Marcel	20 S Aimée	20 S Alessandra	20 M Odette	20 J Bernardin	20 D Silvére
17 D Roseline	21 D P. Damien	21 D Clémence	21 M Anselme	21 V Constantin	21 L Rodolphe
18 L Prisca	22 L Isabelle	22 L Léa	22 J Alexandre	22 S Emile	22 M Alban
19 M Marius	23 M Lazare	23 M Victorien	23 V Georges	23 D Pentecôte	23 M Audrey
20 M Sébastien	24 M Modeste	24 M Cath. de Suède	24 S Fidèle	24 L Lundi de Pentecôte	24 J Jean-Baptiste
21 J Agnès	25 J Roméo	25 J Humbert	25 D Marc	25 M Sophie	25 V Prosper
22 V Vincent	26 V Nestor	26 V Larissa	26 L Alida	26 M Bérenger	26 S Anthelme
23 S Barnard	27 S Honorine	27 S Habib	27 M Zita	27 J Augustin	27 D Fernand
24 D Fr. de Sales	28 D Romain	28 D Gontran	28 M Jour du Souv.	28 V Germain	28 L Irénée
25 L Conv. S. Paul	29 L Gwladys	29 L Gwladys	29 J Cath. de St.	29 S Aymar	29 M Pierre, Paul
26 M Paule	30 M Amédée	30 M Amédée	30 V Robert	30 D Ferdinand	30 M Martial
27 M Angèle	31 M Benjamin	31 M Benjamin		31 L Visitation	



Contactez le service Déchets au 03 86 18 91 16 ou accueil@3cvt.fr

Pensez à sortir vos bacs ou sacs la veille au soir

Pour plus d'informations sur les déchets rendez-vous sur le site : www.3cvt.fr



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES & EMBALLAGES RECYCLABLES EN PORTE-À-PORTE



Planning 2021

JANVIER 2021	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
28 L Innocents	1 L Ella	1 L Aubin	1 J Hugues	1 S Fête du Travail	1 M Justin
29 M David	2 M Présentation	2 M Charles le B.	2 V Sandrine	2 D Boris	2 M Blandine
30 M Roger	3 M Blaise	3 M Guénolé	3 S Richard	3 L Phil., Jacq.	3 J Kévin
31 J Sylvestre	4 J Véronique	4 J Casimir	4 D Pâques	4 M Sylvain	4 V Clotilde
1 V Jour de l'An	5 V Agathe	5 V Olive	5 L Lundi de Pâques	5 M Judith	5 S Igor
2 S Basile	6 S Gaston	6 S Colette	6 M Marcellin	6 J Prudence	6 D Norbert
3 D Geneviève	7 D Eugénie	7 D Félicité	7 M J.-B. de la S.	7 V Gisèle	7 L Gilbert
4 L Odilon	8 L Jacqueline	8 L Jean de Dieu	8 J Julie	8 S Victoire 1945	8 M Médard
5 M Edouard	9 M Apolline	9 M Françoise	9 V Gautier	9 D Pacôme	9 M Diane
6 M Epiphanie	10 M Arnaud	10 M Vivien	10 S Fulbert	10 L Solange	10 J Landry
7 J Raymond	11 J N.-D. Lourdes	11 J Rosine	11 D Stanislas	11 M Estelle	11 V Barnabé
8 V Lucien	12 V Félix	12 V Justine	12 L Jules	12 M Achille	12 S Guy
9 S Alix	13 S Béatrice	13 S Rodrigue	13 M Ida	13 J Ascension	13 D Antoine de P.
10 D Guillaume	14 D Valentin	14 D Mathilde	14 M Maxime	14 V Mathias	14 L Elisée
11 L Paulin	15 L Claude	15 L Louise	15 J Patern	15 S Denise	15 M Germaine
12 M Tatiana	16 M Julienne	16 M Bénédicte	16 V Benoit-Joseph	16 D Honoré	16 M Aurélien
13 M Yvette	17 M Alexis	17 M Patrice	17 S Anicet	17 L Pascal	17 J Hervé
14 J Nina	18 J Bernadette	18 J Cyrille	18 D Parfait	18 M Éric	18 V Léonce
15 V Rémi	19 V Gabin	19 V Joseph	19 L Emma	19 M Yves	19 S Romuald
16 S Marcel	20 S Aimée	20 S Alessandra	20 M Odette	20 J Bernardin	20 D Silvére
17 D Roseline	21 D P. Damien	21 D Clémence	21 M Anselme	21 V Constantin	21 L Rodolphe
18 L Prisca	22 L Isabelle	22 L Léa	22 J Alexandre	22 S Emile	22 M Alban
19 M Marius	23 M Lazare	23 M Victorien	23 V Georges	23 D Pentecôte	23 M Audrey
20 M Sébastien	24 M Modeste	24 M Cath. de Suède	24 S Fidèle	24 L Lundi de Pentecôte	24 J Jean-Baptiste
21 J Agnès	25 J Roméo	25 J Humbert	25 D Marc	25 M Sophie	25 V Prosper
22 V Vincent	26 V Nestor	26 V Larissa	26 L Alida	26 M Bérenger	26 S Anthelme
23 S Barnard	27 S Honorine	27 S Habib	27 M Zita	27 J Augustin	27 D Fernand
24 D Fr. de Sales	28 D Romain	28 D Gontran	28 M Jour du Souv.	28 V Germain	28 L Irénée
25 L Conv. S. Paul	29 L Gwladys	29 L Gwladys	29 J Cath. de St.	29 S Aymar	29 M Pierre, Paul
26 M Paule	30 M Amédée	30 M Amédée	30 V Robert	30 D Ferdinand	30 M Martial
27 M Angèle	31 M Benjamin	31 M Benjamin		31 L Visitation	



Contactez le service Déchets au 03 86 18 91 16 ou accueil@3cvt.fr

Pensez à sortir vos bacs ou sacs la veille au soir

Pour plus d'informations sur les déchets rendez-vous sur le site : www.3cvt.fr

